INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Aviva Investors - Climate Transition European Equity Fund, Catégorie A, parts de capitalisation, EUR, un compartiment de Aviva Investors (ISIN : LU1985004537). Le Fonds est géré par Aviva Investors Luxembourg S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif : L'objectif du Fonds consiste à accroître la valeur de l'investissement de l'Actionnaire à long terme (5 ans ou plus).

Politique d'investissement : Le Fonds investit principalement dans les actions d'entreprises européennes qui facilitent la transition vers un modèle économique à faible émission de carbone. Il exclut les sociétés utilisant des combustibles fossiles et exploite deux branches d'investissement :
- une branche appelée Solutions, qui privilégie une allocation aux entreprises dont les biens et services fournissent une solution pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets ;
- une branche appelée Transition, qui privilégie une allocation aux actions de sociétés dont les modèles commerciaux s'inscrivent favorablement dans la transition vers une économie à faible émission de carbone et encouragent cette évolution. Ces entreprises devront s'adapter aux effets du réchauffement climatique tant sur leur chaîne de valeur que sur l'économie au sens large.

Instruments dérivés et techniques : Le Fonds peut recourir à des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.
Prêts de titres : Niveau attendu : 20 % du total de l'actif net, maximum : 100 %. Titres sous-jacents en vue : actions.

Stratégie : Le Gestionnaire d'investissement exclut les sociétés utilisant des combustibles fossiles du cadre d'investissement en se basant sur les critères suivants :
• >/= 0 % de revenus provenant du charbon, de combustibles fossiles non conventionnels, de la production de gaz et de pétrole dans l'Arctique ou de la production d'électricité en centrale thermique à charbon ;
• >/=10 % de revenus provenant de la production de pétrole et de gaz et de la production d'électricité à partir de combustibles liquides ;
• >/=15 % de revenus provenant de la production d'électricité à partir de gaz naturel.

Indice de référence (comparaison des performances) : La performance du Fonds est comparée à celle de l'indice MSCI Europe Net TR (l'« Indice de référence » ou l'« Indice »). Le Fonds ne fonde pas son processus d'investissement sur l'Indice. Il ne détient donc pas toutes les composantes de l'Indice et peut également détenir des actions qui ne font pas partie de celui-ci. Le Fonds devrait présenter une erreur de suivi annuelle moyenne comprise entre 2 % et 6 % par rapport à l'Indice. Dans certaines conditions, le pourcentage d'erreur peut se situer en dehors de cette fourchette.

Les décisions concernant la sélection des investissements du Fonds sont prises de manière active par le Gestionnaire d'investissement.

Vous pouvez acheter et vendre des actions sur demande tout jour ouvré bancaire à Luxembourg.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas être adapté aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 5 ans.

Il s'agit d'une catégorie de parts de capitalisation, et les revenus du Fonds resteront dans le Fonds et seront reflétés dans le cours des parts.

Pour de plus amples informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez vous reporter au Prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



A risque plus faible — Rendements généralement plus faibles

A risque plus élevé — Rendements généralement plus élevés

Cet indicateur est basé sur des données historiques, calculé selon les règles de l'Union Européenne, et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'est pas garanti que la catégorie de risque et de rendement présentée reste identique. Elle est susceptible de changer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ».

La valeur des investissements et les revenus en découlant évolueront dans le temps.

Le prix du Fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse et, par conséquent, il est possible que vous ne récupériez pas le montant de votre investissement initial.

Le Fonds s'est vu attribuer un coefficient de risque défini en fonction de la volatilité historique du cours de ses parts ou, lorsque les informations disponibles étaient insuffisantes, sur base de ses catégories d'actifs sous-jacents.

Risque associé aux titres non liquides: Certains actifs détenus dans le Fonds peuvent, par nature, être difficiles à évaluer ou à vendre en temps voulu ou à la valeur considérée comme leur juste valeur (surtout lorsqu'il s'agit de quantités importantes), et de ce fait, leurs cours peuvent s'avérer plus volatils.

Risque de contrepartie: Le Fonds pourrait être exposé à des pertes financières si l'entité avec laquelle il entretient une relation d'affaires n'est plus en mesure ou n'est plus disposée à honorer ses obligations envers le Fonds.

Risque de change: Les fluctuations des taux de change peuvent réduire les gains sur placements ou augmenter les pertes sur placements. Les taux de change peuvent fluctuer rapidement, de façon importante et imprévisible.

Risque associé aux produits dérivés: Les produits dérivés sont des instruments qui peuvent être complexes et extrêmement volatils, parfois imprévisibles (particulièrement dans des conditions de marché exceptionnelles) et susceptibles d'engendrer des pertes beaucoup plus importantes que le coût du produit dérivé lui-même.

Risque lié aux actions: Les actions peuvent rapidement perdre de leur valeur ou stagner à un niveau faible indéfiniment, et comportent généralement un risque plus élevé, en particulier un risque de marché, comparativement aux obligations ou aux instruments du marché monétaire. Les faillites ou autres restructurations financières peuvent causer la perte totale ou en partie du capital de l'émetteur.

Risque opérationnel: L'erreur humaine ou les défaillances des systèmes fonctionnels, en interne ou chez nos fournisseurs de services, peuvent entraîner des pertes pour le Fonds.

Risque de marché : Les prix de nombreux titres (y compris les obligations, les actions et les instruments dérivés) changent constamment, et peuvent parfois chuter brusquement et de façon imprévisible.

Des informations détaillées concernant les risques applicables au Fonds figurent dans le Prospectus.

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement*	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Aucune

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.78%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

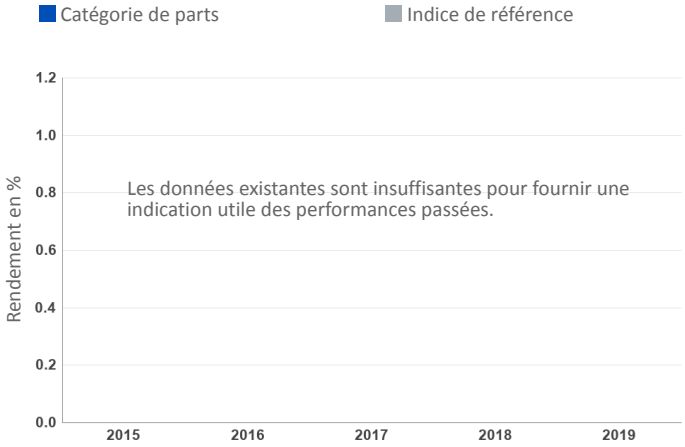
Les frais d'entrée/de sortie indiqués sont des montants maximums. Dans certains cas (notamment lors de la conversion de parts en parts d'autres fonds ou d'autres catégories de parts d'Aviva Investors), il est possible que vous payiez moins – le montant effectif des frais d'entrée et de sortie peut vous être communiqué par votre conseiller financier/distributeur.

Les frais courants présentés ici pour cette nouvelle catégorie d'actions sont une estimation. Le rapport annuel de l'OPCVM pour chaque exercice comprendra des détails sur les frais exacts. Le montant des frais courants exclut les commissions de performance et les frais de transactions de portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie versés par le Fonds lors de la vente ou l'achat de parts dans un autre organisme de placement collectif.

Des frais de conversion de maximum 1 % peuvent s'appliquer en cas de conversion dans d'autres fonds ou catégories d'actions au sein d'Aviva Investors.

Pour plus d'informations concernant les frais, y compris une description complète des commissions de performance applicables (le cas échéant), veuillez consulter les sections relatives aux frais du Prospectus du Fonds.

PERFORMANCES PASSÉES



La Catégorie de parts a été lancée le 22 juillet 2019.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Dépositaire est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

D'autres informations sur Aviva Investors, des exemplaires de son Prospectus et de ses derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès d'Aviva Investors Luxembourg S.A., 2, rue du Fort Bourbon, Luxembourg, L- 1249, ou de l'Agent de transfert, RBC Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, Esch-sur-Alzette, Luxembourg, L-4360, ou sur le site Web www.avivainvestors.com, où les derniers prix des parts du Fonds et des informations sur l'achat/la vente de parts sont disponibles.

Vous pouvez convertir vos parts en parts d'autres fonds ou d'autres catégories de parts d'Aviva Investors, sous réserve des dispositions de la Section « Investir dans les Compartiments » du Prospectus.

Aviva Investors est soumis à la législation et à la réglementation fiscales luxembourgeoises. Cela peut avoir un impact sur votre propre situation fiscale et il vous est conseillé de consulter un conseiller fiscal dans votre pays de résidence.

Aviva Investors est une société constituée sous forme de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) avec plusieurs compartiments. Le présent document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de la SICAV. Les passifs de chaque fonds sont séparés et les actifs de ce Fonds ne seront pas utilisés pour payer les dettes d'autres fonds.

La responsabilité d'Aviva Investors Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Les détails de la dernière politique de rémunération de la Société de gestion, avec la composition de son comité de rémunération, une description des éléments clés et une présentation de la façon dont elle est déterminée, sont disponibles sur www.avivainvestors.com. Un exemplaire imprimé peut être obtenu gratuitement auprès du siège de la Société de gestion.

Le compartiment, qui a été lancé le 22 juillet 2019, est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
La Société de gestion est agréée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.